

Ecole des Trois Fontaines

3, rue de la mairie
25600 DAMBENOIS

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE du 12 juin 2017

Présents :

Mme CHARONDIERE Mme DEUZE Mme LAURENT Mme JUILLARD
Mme BOTTELLI Mme GARCIA M. PRINCE
M FLEURY

Mme BRANDT Mme MOUGEY M NUSSBAUMER
M FRIED M POURCHET

Mme RODRIGUEZ Mme PERRETTE M AZEGGOUAR Mme SCHUH
M. VINZIA Mme DA SILVA

Mme BESANCON MME DEAUCOURT Mme SAUGET

Rappel du rôle du conseil d'école :

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

- 1) Vote le règlement intérieur de l'école;
- 2) Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;
- 3) Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:
 - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;
 - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;
 - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
 - d) Les activités périscolaires;
 - e) La restauration scolaire;
 - f) L'hygiène scolaire;
 - g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
 - h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- 4) Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;
- 5) En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;
- 6) Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article **L. 216-1** ; sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article **L.401-4**.

7) Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article **L. 212-15.**

RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

M Prince a obtenu le poste de directeur à titre définitif. M Fleury et Mme Laurent quittent l'école. Ils seront remplacés par Mesdames Gaëlle Deaucourt et Marielle Sauget venues se présenter.

200 élèves inscrits pour l'instant. 3 nouvelles inscriptions devraient arriver courant juin. 3 dérogations acceptées lors des inscriptions en mai, les futures dérogations seront mises en attente des effectifs définitifs début juillet.

Attente de nouvelles inscriptions en fonction des ventes de maisons en cours et en fonction de la mise en place du périscolaire le matin ou du passage de la semaine à 4 jours.

Les répartitions par classe et par site seront affichées dans les écoles le vendredi 30 juin.

Les listes de fournitures validées par la commission du 29 mai seront distribuées la dernière semaine. Elles sont les mêmes par niveau quelle que soit la classe fréquentée.

Semaine à 4 jours : Les trois mairies sont dans l'optique de passer à la semaine de 8 demi-journées sur 4 jours qui serait régi par une dérogation. Les enseignants et les parents d'élèves valident cette décision. Hors le décret n'est pas encore voté. Le conseil d'école est en accord avec cette réorganisation de la semaine.

Périscolaire: 43 réponses sur l'école, 17 réponses en faveur d'un périscolaire le matin. 14 réponses en faveur de la prolongation le soir. 33 avis positifs sur la qualité des repas, sur l'organisation, les 10 autres sont sans réponse à ce sujet. Demande de cinq familles pour d'accueil des maternelles durant les vacances.

Conclusion des mairies : Dans le cas du passage à la semaine de quatre jours, et sous réserve du nombre suffisant d'inscrits et de l'accord de faisabilité des Francas, il y aurait possibilité d'ouvrir du périscolaire le matin à 7h30, sinon aucun changement.

RETOUR SUR LE DERNIER CONSEIL D'ECOLE

En italique : venant du compte rendu du premier conseil d'école.

Sécurité devant l'école de Brognard :

Ont été mis en place depuis la rentrée de septembre 2016 : Barrière le long du trottoir en bas de l'école et pancartes jaunes dans les deux sens annonçant une zone scolaire.

Test chicane effectuée : elle devrait être montée rapidement de manière définitive. Commande du matériel effectuée.

Ont été abandonnés marquages au sol. En réflexion : panneau STOP au niveau de la rue des Réchoulots et coussins berlinois.

Ecole commune : Compte rendu des mairies :

Toujours à l'état de projet. Il y a eu une réunion des trois conseils municipaux en présence du directeur d'école sur un site proposé à Technoland, validé.

Fond de concours de PMA accordé : aide budgétaire de 300 000 euros par mairie.

La DTR financerait à 35% maximum.

Demande de subvention à l'Union Européenne : Pas de demande pour l'instant.

Nouveau courrier à PMA pour obtenir le don du terrain comme il l'avait été proposé : Réponse téléphonique vendredi dernier : Conduite de gaz (déplacer la parcelle à instruire : attente de l'accord de PMA), révision du PLU à prévoir (car pour le moment : terrain industriel), surface de 6500 m² okay, vendu à prix coutant.

La suite du projet est à l'étude pour le moment : prise de contact avec d'autres écoles pour voir les projets réalisés (Doran, Chatenois).

Commission dédiée au projet de l'école montée avec des élus des trois villages qui se chargent de la suite du projet.

Allenjoie : déplacement de la zone sécurisée et mise en place d'un abribus :

1^{er} conseil d'école : L'objectif premier étant de fermer la cour en dehors des horaires scolaires afin que n'y accèdent que le personnel autorisé et le service de périscolaire. L'idée est de raccourcir la cour, pour créer une zone plus large sur le trottoir aux personnes attendant le bus ou l'heure d'ouverture des portails. Il a été demandé de fermer cette zone pour la sécuriser, ce n'est pas la priorité, les enfants étant sous la responsabilité des parents ou personnes de garde durant ces horaires, les enfants sont normalement surveillés. Une demande d'abri a été formulée pour se protéger de la pluie.

Le projet est à l'étude, des réunions de travail ont eu lieu. Deux devis sont en cours.

Pour ce deuxième conseil d'école : Remis au budget du conseil municipal pour cette année 2017

Repoussé au budget.

SECURITE

RAPPORT D'INSPECTION SANTÉ ET SECURITÉ AU TRAVAIL du 4 février 2016.

Il manque à ce jour pour les trois sites, des plans d'intervention regroupant la totalité des niveaux à l'entrée de chaque bâtiment, des plans d'évacuation, un panneau avec les consignes de sécurité incendie dans chaque classe.

Dambenois va réaliser les plans demandés. Sur Allenjoie, M Fried et sur Brognard, Mme Brandt certifient que les normes sont respectées.

Pour Brognard, le rapport de contrôle des installations électriques donne des points non conformes, travaux réalisés.

Pour Allenjoie, le rapport de contrôle des aires de jeux : l'aire de jeux sera enlevée. Le rapport de contrôle des installations électriques : A venir.

LIASION CM2/6eme

Les élèves de CM2 de M. Prince se sont rendus au collège d'Etupes le mardi 6 juin.

Ils ont visité les locaux, mangé à la cantine et participé à un jeu de l'oie avec les 5^{èmes} afin de faire connaissance avec les lieux et les professeurs.

Ils ont rencontré leurs correspondants de 6eme en anglais et ont assisté à un spectacle mené par les 5eme.

QUESTIONS DES PARENTS :

Absences d'enseignants : Les parents d'élèves sont relativement insatisfaits par l'absence de remplaçant au cours de l'année.

Il leur a été expliqué que le pays de Montbéliard manque de remplaçant depuis le début de l'année scolaire déjà, dû au grand nombre de congés maladie longs ou congés maternités. L'inspection met tout en œuvre pour assurer les longs remplacements. Pour l'absence de madame Lemaitre, une personne de Besançon a fait

les voyages. Il est vrai que les petits remplacements ne sont pas forcément assurés mais l'inspection fait avec les moyens humains mis à sa disposition.

CONCLUSION :

L'équipe enseignante remercie l'ensemble des acteurs éducatifs à savoir :

Les parents d'élèves, toujours présents, attentifs aux questions des familles, aux réponses des enseignants ou des mairies et soucieux de faire avancer les projets portant autant sur l'organisation, la sécurité que sur les avancées pédagogiques.

Les mairies et leurs employés pour leur dialogue, les travaux engagés, ceux de tous les jours via leurs employés communaux, et ceux au long terme via des aménagements importants.

Merci à l'école buissonnière, l'association de parents d'élèves pour leur engagement tout au long de l'année dans leur actions qui ont permis cette année encore de belles sorties, de finaliser de beaux projets, et merci pour cette fête de l'école qui approche et qui n'est pas si simple à préparer.

Je remercie également à titre personnel tous les membres cités ci-dessus ainsi que les enseignants de l'école pour leur travail, leur aide au long de cette première année de direction. Elle s'est bien passé et c'est grâce à vous tous, ensemble, que cette école peut fonctionner.

Bon été à tous, Jérémy Prince.

La séance est levée, compte rendu approuvé.